



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



16123799

de

Tribunal de Commerce de Charleroi
- Division Charleroi -

ENTRÉ
LE **25 AOUT 2016**

Le Greffier

N° d'entreprise : **0500.518.218**

Dénomination

(en entier) : **LRVS SCRL FS**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SCRL FS**

Adresse complète du siège : **RUE DU DEVERSOIR 1 - 6010 COUILLET**

Objet de l'acte : Extrait d' l'Assemblée Générale du 17 mai 2016

8.Reconduction du mandat du réviseur pour le contrôle des comptes 2016, 2017 et 2018

L'Assemblée Générale décide de reconduire le mandat de la SSCRL « F.C.G. Réviseurs d'Entreprises », représentée par Monsieur Guy Chainiaux, commissaire-réviseur pour le contrôle des comptes 2016, 2017 et 2018 pour un montant annuel de 3.900,00€ indexable par année à partir de l'année 2017.

Point 9. Proposition d'admission de Monsieur Lahssen MAZOUZ en remplacement de Madame Belinda COLLE ; nomination de Monsieur Lahssen MAZOUZ en qualité d'Administrateur (CPAS de Charleroi).

Le Président informe de la démission de Madame Belinda COLLE, administrateur de la LRVS représentant le CPAS de Charleroi et de la proposition de désigner Monsieur Lahssen MAZOUZ, Directeur Général f.f. du CPAS de Charleroi, comme administrateur de la LRVS.

Conformément aux statuts, l'Assemblée Générale décide de désigner Monsieur Lahssen MAZOUZ comme administrateur de LRVS jusqu'au 30/11/2018.

Pour extrait certifié conforme,
le 18/08/2016.

Olivier BOUCHAT
Président du Conseil d'Administration.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/09/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).